

État des herbiers de Grande Anse après la Mercury Beach et le Tour des yoles 2018

Conseil de l'Eau et de la Biodiversité
Du 9 juillet 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

MARTINIQUE

Ministère de la transition écologique et solidaire

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Contexte



- Herbière de Grande anse = **site majeur d'alimentation des tortues marines**
- Organisation de 2 événements consécutifs sur le site :
 - **Mercury Beach** : le 28 juillet 2018
 - **Tour des Yoles** : le 31 juillet et 1er août puis le 3 et 4 août
- Arrêté d'**interdiction de mouillage** dans la zone + arrêté supplémentaire pour la Mercury



Méthodologie générale

- Agent DM + 2 Agents DEAL + 2 agents ULAM
- Trois prospections : Etat initial – Etat post Mercury – Etat post tour des Yoles
- Prospection en transect, prise de photos sur points de suivi ou détérioration notable + nombre de tortues rencontrées sur toute la durée de prospection



Zone prospectée

Etat initial 2018

- Installation Mercury en cours : scène + lignes mouillage
- Herbier homogène
- Impacts ponctuels des vis à sable
- Dizaine de tortues observées

Installation scène Mercury :



Impact des vis à sable dans l'herbier :



Herbier homogène avec chaîne de mouillage :



Etat post Mercury 2018

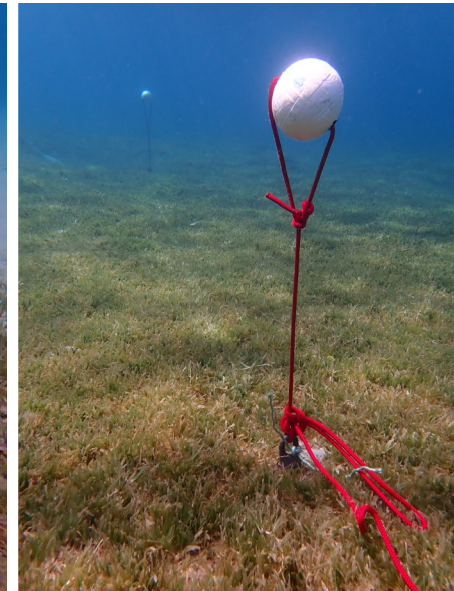
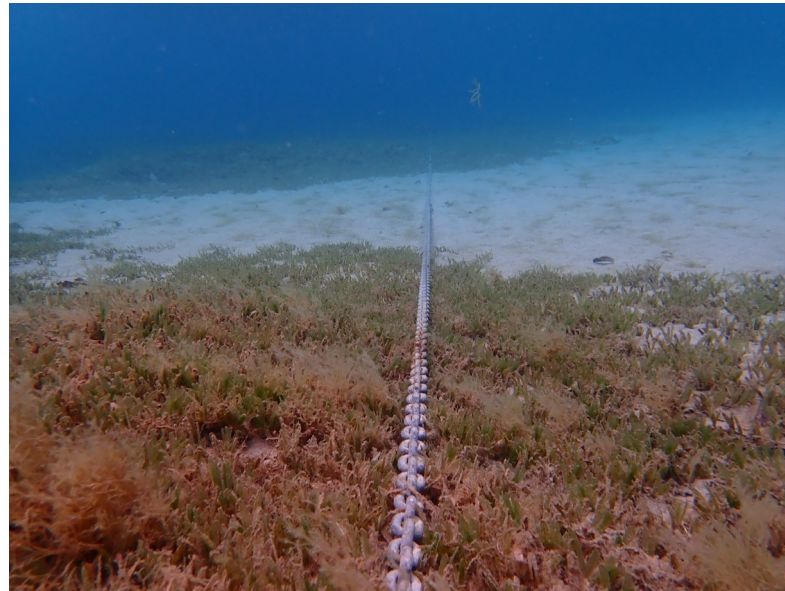
- 6 jets d'ancre constatés sur place mais relevées sur injonction ULAM
- 6 chaînes de mouillage installées sans détérioration de l'herbier
- Pas d'impact lié au jet d'ancre
- **Forte concentration de petits déchets + débris bouées polystyrène**
- Dizaine de tortues observées



Concentration de déchets :

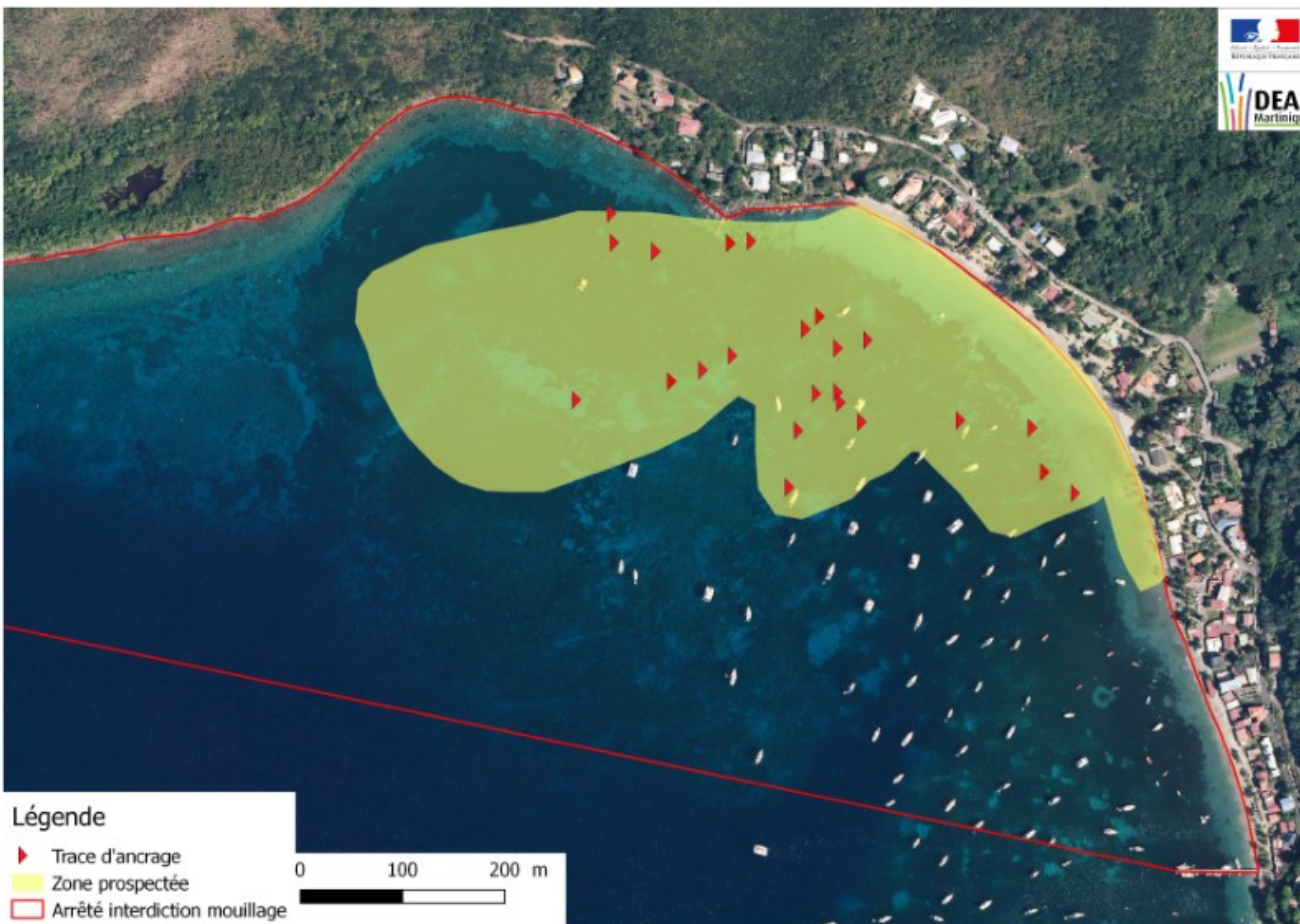


Chaîne de mouillage sans impact sur l'herbier et vis à sable balisée :



Etat post Tour des Yoles 2018

- Trentaine de trace liées à l'ancrage, mesurant jusqu'à 90m de long
- Accumulation de déchets sur la plage
- 3 tortues observées



Déchets sur la plage :



Trace ancrage :



Merci de votre attention

